

Projet éducatif

École Lestrat



2019-2024

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Encadrements légaux	4
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	5
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	5
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	5
La réussite.....	6
Le milieu	6
La santé et le bien-être.....	7
Les ressources et principales activités déjà en place	8
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	9
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	10
8. Reddition de compte du projet éducatif	11

Le projet éducatif et le plan de réussite : une démarche vers la réussite

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Le rôle premier de l'école est celui de dispenser des services éducatifs de qualité visant l'instruction, la socialisation et la qualification des élèves, et ce, dans le respect du principe d'égalité des chances. Elle collabore ainsi au développement social, économique et culturel de la communauté.

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Le projet éducatif est mis en œuvre par un plan d'action.

Le plan d'action comprend les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs, la clientèle visée, les responsables, les collaborateurs, l'échéancier, les indicateurs, les modes d'évaluation et les cibles à atteindre.

De façon plus particulière, l'école a retenu pour son projet éducatif trois grands enjeux : la réussite de tous les élèves, le bien-être physique et psychologique des élèves et les parents, les premiers éducateurs de l'enfant. Le choix de ces enjeux s'est fait au terme d'une concertation du personnel de l'école au sujet du portrait de l'école et de ce qui devrait être bonifié pour nous permettre de réaliser davantage notre mission.

Les trois grandes orientations retenues sont les suivantes :

- Accroître les compétences en littératie et en numératie.
- Assurer un climat bienveillant sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage et au développement de l'élève.
- Favoriser une posture et une attitude positives envers l'école.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3 (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur un travail d'équipe, c'est pourquoi le conseil d'établissement et l'équipe-école se sont mis en action de façon concrète en collaborant à l'élaboration du projet éducatif.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les personnes suivantes ont fait partie de la consultation qui a été réalisée en décembre 2018 et en janvier 2019 :

- Les enseignants titulaires;
- Les enseignants spécialistes;
- Les membres du personnel professionnel et de soutien travaillant à l'école;
- Les membres du conseil d'établissement 2018-2019;
- Les membres du personnel du CISSS offrant des services aux élèves de l'école;
- Certains partenaires de la communauté;
- Les parents.

La consultation a été réalisée à partir d'un questionnaire qui était disponible en ligne et qui avait été approuvé par les membres du conseil d'établissement. Quant au personnel enseignant, il a été consulté lors d'une rencontre d'équipe où se sont tenus des échanges et il a aussi répondu à un questionnaire en ligne.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école Lestrat reçoit les élèves de 2^e et 3^e cycle du primaire de Havre-Saint-Pierre. Ceux-ci ont généralement fréquenté auparavant l'école Leventoux qui accueille les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire. Le personnel se donne le mandat de créer les conditions favorables à leur réussite et donner le goût aux élèves de continuer à apprendre tout au long de leur vie.

La municipalité de Havre-Saint-Pierre compte 3 460 résidents (donnée Statistique Canada tirée du recensement de 2016). Au 30 septembre 2018, l'école Lestrat comptait 151 élèves.

Aussi :

- ✓ 13 % des élèves fréquentent le service de garde de l'école Leventoux. Ils y sont transportés par autobus.
- ✓ L'équipe-école est composée d'une directrice d'école à 70 % (30 % dossier adaptation scolaire), de huit enseignants titulaires, de trois enseignants spécialistes (anglais et éducation physique), d'une orthopédagogue, quatre éducatrices spécialisées*, d'une technicienne en loisirs, d'une secrétaire et d'une concierge.
- ✓ L'école peut compter sur une bonne stabilité de son personnel.

* Les élèves handicapés étant intégrés aux classes régulières, le nombre d'éducateurs spécialisés varie selon les besoins de ces élèves.

Certaines caractéristiques de l'école recensées au cours des dernières années sont toujours d'actualité pour illustrer notre réalité et quelques-unes sont nouvelles.

- ✓ Stabilité du personnel;
- ✓ Les élèves aiment les activités;
- ✓ La communication parent-école est bonne;
- ✓ Les parents aiment les activités organisées pour leur enfant à l'école;
- ✓ Les membres du personnel ont un sentiment d'appartenance envers leur lieu de travail;
- ✓ Il existe une bonne communication et une bonne coopération au sein de l'équipe-école;
- ✓ La bibliothèque offre une bonne variété de livres;
- ✓ L'aide aux élèves en difficultés est une préoccupation de tout le personnel enseignant;
- ✓ L'école offre un service d'aide aux devoirs;
- ✓ Des services psychosociaux de qualité sont disponibles;
- ✓ L'école offre des activités parascolaires auxquelles la majorité des élèves participent;
- ✓ L'école a un contact privilégié avec la communauté par le biais de son Facebook;
- ✓ L'école offre du soutien et de l'encadrement aux élèves;
- ✓ L'élève est au centre des préoccupations de tout le personnel;
- ✓ Il existe un bon lien de communication et de disponibilité du personnel;
- ✓ L'école bénéficie depuis deux ans d'une technicienne en loisirs.

La réussite

L'école Lestrat accorde une attention particulière au dépistage des difficultés et à l'intervention rapide. Les mesures suivantes sont en place :

- Chaque élève qui démontre des signes de difficultés reçoit une attention particulière. Si la situation perdure, un plan d'intervention est bâti et appliqué. Celui-ci permet une meilleure cohésion des interventions de tous les intervenants.

En septembre 2018, 21 % des élèves étaient identifiés à risque d'éprouver des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement. Tous ces élèves bénéficient de mesures d'adaptation en classe et la plupart reçoivent des services d'orthopédagogie et/ou d'orthophonie selon les besoins. Les élèves qui ont des besoins en adaptation ou en socialisation sont référés aux services psychosociaux du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie qui dispense des services dans les écoles.

Le milieu

- L'indice de milieu socio-économique (IMSE)¹ se situe à 3,73 (2^e rang décile) 2017-2018
- L'indice du seuil de faible revenu se situe à 0,66 (1^e rang décile)

¹ Il s'agit d'un indice composé qui utilise la proportion de mères sous-scolarisées, (2/3 de l'indice) et la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi (1/3 de l'indice). La sous-scolarité se définit comme étant la proportion de familles dont les mères ont atteint, comme plus haut degré de scolarité, des études primaires ou secondaires, sans diplôme d'études secondaires. L'inactivité parentale concerne la proportion de familles dont aucun parent ne travaille durant la semaine de référence du recensement canadien.

Les indices de défavorisation s'étant améliorés au cours des dernières années, cela nous démontre que la proportion des familles de Havre-Saint-Pierre qui vivent au-dessus du seuil de faible revenu est plus élevée que la moyenne provinciale. Le taux de diplomation des mères est directement proportionnel à l'indice de défavorisation. Cette situation n'indique pas l'augmentation des besoins des élèves.

Le milieu culturel se développe peu à peu avec la construction récente d'une salle de spectacle et un comité de spectacle qui organise quelques fois par année un spectacle destiné aux jeunes. Un nouveau complexe aquatique est aussi disponible pour l'école et la population de la Minganie. Il offre de nombreuses possibilités à notre clientèle. Il existe aussi un comptoir de prêt via le réseau biblio municipal où les citoyens peuvent emprunter des livres.

Le village de Havre-Saint-Pierre offre une qualité de vie appréciable. Les loisirs y sont généralement organisés autour des activités de plein air; la forêt, les lacs, les rivières et la mer étant à proximité. Il existe quelques infrastructures sportives (arène, terrain de baseball, terrain récréatif - soccer, football, athlétisme, gymnases, salle de conditionnement physique et complexe aquatique). Plusieurs organismes du milieu s'intéressent à la jeunesse et organisent pour eux des activités toutes spéciales. Le Club Lions distribue des cadeaux à Noël. Le Club Optimiste est présent dans la communauté et organise une semaine d'activités hivernales et un concours d'art oratoire. Le Comité de spectacle organise des spectacles pour jeune public. Des organismes publics et parapublics se tournent aussi vers nos jeunes élèves pour des services ou des activités : la Sûreté du Québec, la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie, etc.

La santé et le bien-être

L'école Lestrat privilégie les activités visant le développement de saines habitudes de vie chez les élèves :

- L'école exige des élèves que leur collation ait une valeur nutritive. Une politique définissant précisément les aliments acceptés est en place présentement et plusieurs activités sont présentées aux élèves.
- Deux heures d'éducation physique par semaine pour les élèves du primaire.
- Le programme d'éducation physique inclut le programme Gym en forme qui incite les élèves à améliorer leur condition physique.
- L'école adhère au programme « j'bouge au cube » (60 minutes d'activités par jour).
- Les élèves de l'école participent au programme « Nager pour survivre » de la Société de sauvetage.
- Les élèves ont l'occasion d'aller à la piscine plusieurs fois par année durant les heures de classe.
- Les élèves doivent porter un regard réfléchi à chaque année sur leurs habitudes de vie à l'aide du passeport santé.
- Réalisation d'activités ponctuelles (Défi « Moi j'croque », mois de l'éducation physique et du sport, journée d'activité « plaisir d'hiver »)
- La cour de l'école offre pendant le printemps, l'été et l'automne un endroit pour pratiquer le volley-ball, une surface asphaltée pour le ballon-panier, le mini-hockey ou autres jeux, une surface synthétique pour le soccer et des structures pour le ballon-poire et le ballon-poing, ainsi que des balançoires. Le reste de la cour est faite de gravier. Outre la surface de synthétique, on n'y retrouve pas d'espace vert sauf en avant de l'école. Il n'y a pas de modules de jeux pour les élèves. En hiver, on aménage sur la cour des patinoires pour le mini-hockey.

La problématique de la violence demeure préoccupante. Plusieurs élèves vivent des conflits et ceux-ci dégénèrent souvent en violence verbale ou physique. Nous sommes habituellement en mesure d'intervenir rapidement face aux situations de violence entre élèves, ce qui évite que celles-ci dégénèrent. Leur fréquence est cependant préoccupante. La fréquence des interactions violentes entre les élèves est plus élevée dans l'autobus et dans les vestiaires du gymnase. Ces deux endroits étant caractérisés par une surveillance moins grande de la part des adultes. Elles sont aussi observées dans la cour de récréation. À cet endroit, l'intervention des adultes est généralement plus rapide. Depuis deux ans, une technicienne en loisirs est sur la cour lors des récréations et elle organise des tournois et anime les récréations avec l'aide d'un comité d'élèves. Nous avons remarqué une diminution de la violence depuis l'ajout de ce service. Des gestes d'intimidation sont révélés à l'occasion, mais des interventions sont faites immédiatement. Il y a très peu de cas d'intimidation, ce sont très souvent des chicanes entre les jeunes qui perdurent dans le temps. Plusieurs activités de prévention sont mises en place afin de contrer ce phénomène : une journée « Non à l'intimidation », une marche et plusieurs ateliers durant l'année.

Près de 25 % des élèves sont transportés par autobus. Les autres voyagent à pied ou sont reconduits par leurs parents en voiture. Un grand nombre d'élèves voyagent en vélo et en trottinette le printemps et l'automne. Un endroit de la cour de récréation est aménagé pour ranger leurs vélos et leurs trottinettes.

Les lieux physiques de l'école Lestrat sont propices aux apprentissages et au bien-être. Il y a cependant des améliorations à apporter dans la grande salle et dans les locaux qui l'entourent. L'école possède un gymnase depuis avril 2019. Avant, les élèves devaient être transportés par autobus à l'école Leventoux et à l'école Monseigneur-Labrie pour leurs cours d'éducation physique. Ceci occasionnait une perte de temps d'enseignement et des problèmes de comportement.

Les ressources et principales activités déjà en place

Le budget de l'école prévoit des sommes pour encourager les élèves à faire des efforts et à bien se comporter. Des cadeaux pour les élèves méritants sont distribués par les enseignants. À la fin de chaque étape, on honore les élèves méritants de chacune des classes par une cérémonie où on remet des certificats et des cadeaux aux élèves ayant fourni des efforts constants, à ceux qui ont eu un comportement exemplaire et une attitude positive durant chacune des étapes. Les beaux gestes sont aussi soulignés par des Méritas.

L'école a investi récemment afin d'améliorer sa bibliothèque, notamment son mobilier. Elle dispose de sommes suffisantes pour l'achat de volumes. Elle a réalisé au cours des deux dernières années des activités de promotion de la lecture auprès de certains élèves. Elle aimerait cependant bonifier cette promotion par une meilleure animation de la bibliothèque et par des approches pédagogiques qui favoriseront davantage le goût de la lecture.

Les enseignants ont apporté plusieurs changements à leur classe, ils l'ont aménagé en fonction des besoins des élèves, c'est ce qu'on appelle une classe flexible : un nouveau moyen pour maintenir l'intérêt et la motivation scolaire chez les élèves.

L'école bénéficie d'un parc informatique de qualité avec une vingtaine de portables. De plus un laboratoire mobile de 25 iPad est disponible pour les élèves.

Quelques « temps forts » de l'année sont soulignés par des activités spéciales. Ces activités ont pour objectifs de favoriser le sentiment d'appartenance à l'école, de créer des liens significatifs entre les membres du personnel et les élèves et de permettre aux élèves de développer leur vision du monde par une approche thématique. À titre d'exemples :

- ✓ Activité d'accueil et fête de la rentrée
- ✓ Halloween
- ✓ Fête de Noël
- ✓ Journée neige
- ✓ Activités de fin d'année
- ✓ Semaine de la lecture
- ✓ Fier de bien écrire son français
- ✓ L'art de s'exprimer

L'école bénéficie des services jeunesse du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie (psychologue, agente de relations humaines, hygiéniste dentaire, infirmière scolaire). Une atmosphère de complémentarité et de collaboration existe entre nos deux organismes dans le cadre de l'entente MSSS-MELS. Nous aimerions poursuivre cette voie avec le déploiement de l'approche « École en santé ».

D'autres services complémentaires sont dispensés à l'école, il s'agit de :

- Psychologie (contrat)
- Orthopédagogie
- Éducation spécialisée
- Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
- Orthophonie
- Aide aux devoirs
- Technicienne en loisirs
- Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire

Un service de garde est disponible et selon les commentaires reçus de parents utilisateurs, il s'agit d'un service de grande qualité, apprécié de la grande majorité.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Notre projet éducatif fait ressortir certaines priorités qui sont en lien avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, le plan stratégique et la politique de réussite éducative du MEES. Ainsi, nous assurerons une cohérence d'intervention qui se reflétera dans les éléments identifiés dans le plan d'action de la commission scolaire et celui de notre école.

Nous avons donc des orientations communes en littératie, numératie, la bienveillance ainsi qu'une préoccupation importance de la part des parents comme les premiers éducateurs de l'enfant.

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

À titre indicatif, voici un tableau que vous pouvez utiliser.

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
La réussite de tous les élèves	<p>3. Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie</p> <p>3.1 et 3.3 Atteindre les taux de réussite aux épreuves ministérielles de français et en mathématiques</p> <p>3.4 Améliorer le taux de réussite en mathématiques</p>	Accroître les compétences en littératie et en numératie	Améliorer les compétences en lecture, en écriture et en mathématique	Progression des élèves dans ses compétences pendant leur cheminement scolaire	Améliorer la réussite des élèves dans toutes les matières concernées	
Le bien-être physique et psychologique des élèves	<p>4. Créer un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves</p> <p>4.1 Offrir aux élèves un climat sain, sécuritaire et bienveillant dans tous les établissements</p> <p>5. Offrir un milieu de vie scolaire qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives, scientifiques et entrepreneuriales afin d'améliorer la persévérance</p> <p>5.1 Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour</p>	Assurer un climat bienveillant sain, sécuritaire et propice à l'apprentissage et au développement de l'élève	<p>2.1 Améliorer le climat de la bienveillance dans l'école.</p> <p>2.2 Offrir 60 minutes d'activité physique, en moyenne, par jour à tous les élèves (ordre d'enseignement primaire)</p>	<p>2.1 Participer au projet d'accompagnement</p> <p>2.2 Nombre de minutes d'activité physique par jour</p>	60 minutes d'ici 2022	50 minutes par jour en moyenne
Les parents, les premiers éducateurs de leur enfant			Favoriser une posture positive envers l'école	Le nombre de parents visé par les actions	L'ensemble des parents	

8. Reddition de compte du projet éducatif

La reddition de comptes consiste à évaluer notre projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre école se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Cette réflexion se fera lors de certaines réunions équipe-école.

La direction d'école fera le suivi et l'évaluation du projet éducatif lors des rencontres (trois par année) de suivi avec le directeur général de la commission scolaire.

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire son projet éducatif. Il rend également publique son évaluation. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école (voir reddition de compte avec le plan d'action avec les enseignants).